

# [TRIBUNE] "Tout le monde a le droit d'être soigné" : l'appel de 805 médecins en faveur de l'aide médicale d'Etat

23 septembre 2019. Tribunes (/espace-presse-aside/tribunes)

Journal du Dimanche le 22/09/2019 (<https://www.lejdd.fr/Societe/Sante/tout-le-monde-a-le-droit-detre-soigne-lappel-de-805-medecins-en-faveur-de-laide-medicale-detat-3921097>)

TRIBUNE - Alors que le débat sur l'immigration, et notamment l'aide médicale d'Etat, fait son retour, 805 médecins appellent, dans le JDD, à maintenir cette couverture santé destinée aux personnes étrangères sans titre de séjour et aux faibles ressources.

Dans Le Journal du Dimanche, 805 médecins signent un texte pour préserver l'aide médicale d'Etat. Voici leur tribune : "Couverture santé destinée aux personnes étrangères sans titre de séjour et aux faibles ressources (moins de 746 euros par mois), l'aide médicale d'Etat (AME) essuie une nouvelle attaque. Nous étions habitués à celles provenant de l'extrême droite, mais cette fois, elle vient directement du gouvernement qui étudie la possibilité d'une réforme de ce dispositif, visant essentiellement à en restreindre l'accès ou le périmètre. Une limitation du dispositif serait une catastrophe en termes de santé publique et d'organisation de notre système sanitaire.

En tant que professionnels de santé, la déontologie médicale nous impose de donner des soins à toute personne, y compris les plus précaires, sans discrimination. Dans cette logique, les étrangers sans ressources ni titre de séjour devraient relever du même système de prise en charge que le reste de la population. Pourtant, il n'en est rien, l'AME est un système "spécial sans-papiers" qui risque encore de subir des restrictions. Parmi les hypothèses envisagées, il y aurait la réduction des soins couverts par l'AME (on parle notamment des soins psychiatriques) ou l'introduction d'un ticket modérateur.

## ***Une limitation de l'AME serait une altération inacceptable de l'éthique***

De telles restrictions seraient à la fois dangereuses pour la santé publique, pour la santé des personnes très précaires aujourd'hui bénéficiaires de l'AME, contraires à la déontologie médicale et néfastes pour notre système de santé.

Nous, soignants, considérons qu'accepter le principe d'une limitation des soins aux situations médicalement dégradées et aux urgences vitales pour les étrangers est une altération inacceptable de l'éthique, de la pratique médicale et de la relation de soin qui aura des conséquences globales sur la société. Réduire l'accès aux soins serait un message très négatif sur la prise en charge des populations précaires en général et quels que soient leurs origines et leurs statuts. Des malades seraient donc moins dignes que d'autres d'être soignés?

## ***Cette réforme constituerait par ailleurs une mise en péril du système de santé***

Cette réforme constituerait par ailleurs une mise en péril du système de santé. En limitant de facto l'accès aux médecins généralistes, restreindre l'AME, par une réduction du panier de soins ou l'introduction d'un ticket modérateur pour des personnes sans ressources, entraînerait une nouvelle charge de travail intenable pour les urgences hospitalières vers qui les patients se reporteraient inévitablement mais plus tardivement. Or, on le sait, les urgences sont déjà saturées et le personnel hospitalier ne pourra pas assumer le surcroît d'activité engendré. On peut aussi aisément présumer qu'un ticket modérateur appliqué aux soins hospitaliers générerait de forts risques d'impayés.

Retarder l'accès aux soins serait également un non-sens économique car plus précocement le soin est apporté, plus son coût pour la collectivité est bas. Eloigner les personnes du soin, c'est les pousser à laisser des situations de santé se dégrader et arriver dans des états critiques dont la prise en charge coûtera indéniablement plus.

## ***Nous refusons que la santé et la vie d'êtres humains soient prises en otage au profit de polémiques politiciennes***

C'est pourquoi, nous praticiens hospitaliers et professeurs d'université, nous médecins généralistes et spécialistes de centres médico-sociaux et de santé, ou exerçant en médecine libérale, associatifs, nous refusons que la santé et la vie d'êtres humains soient prises en otage au profit de polémiques politiciennes et réduites à une dimension électoraliste masquant une idéologie inhumaine.

Au nom de la déontologie médicale, de l'éthique, de la santé publique, nous refusons d'être contraints à faire une sélection parmi les malades. Nous ne choisirons pas entre ceux qui pourront être soignés et ceux laissés à leur propre sort. Nous refusons les restrictions supplémentaires apportées à l'AME et demandons le maintien de la prise en charge des soins aux étrangers malades."

## **Liste des premiers signataires :**

- Dr François Lhote, chef de service médecine interne, Hôpital Delafontaine ;
- Dr Hélène Colombani, médecin généraliste et de santé publique, Présidente de la Fédération Nationale des Centres de Santé ;
- Pr André Grimaldi, médecin, PUPH, service diabétologie, Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris ;
- Pr Emmanuel Rusch, praticien hospitalier à Tours, Président de la Société Française de Santé Publique ;

Pr Yonathan Freund, médecin urgentiste, Sorbonne Université et APHP ;  
Pr Alfred Spira, médecin de santé publique et membre de l'Académie de médecine ;  
Dr Carine Rolland, médecin généraliste à Nantes ;  
Dr Laure Dominjon, médecin généraliste et présidente de REAGJIR ;  
Dr François Dabis, directeur de l'ANRS, praticien hospitalier – CHU de Bordeaux ;  
Dr Baptiste Beaulieu, médecin généraliste à Toulouse et romancier ;  
Dr Didier Fassin, médecin, Chaire annuelle de santé publique, Collège de France.

La liste complète des signataires :

"Tout le monde a le droit d'être soigné" ([https://fr.scribd.com/document/426888232/Tout-le-monde-a-le-droit-d-etre-soigne#from\\_embed](https://fr.scribd.com/document/426888232/Tout-le-monde-a-le-droit-d-etre-soigne#from_embed)) by leJDD

Imprimer